01 58 39 30 20



Solidaires en action N° 162

Le 14 mars 2019

Grand débat, grande débâcle du gouvernement : à la rue de parler maintenant!

Le 15 mars marquera la fin du grand débat : après les longues séances d'enfumage d'Emmanuel Macron (qui dit qu'il va continuer à causer...), des annonces devraient être faites. Pourtant aujourd'hui, rien ne laisse présager que les attentes qui se sont exprimées dans les 17 Actes des Gilets jaunes soient entendues.

Justice sociale et fiscale, où est-elle?

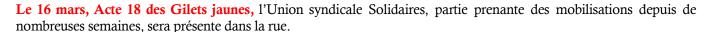
- ♦ Sur les questions fiscales ? rien sur l'ISF, le CICE
- ♦ Pour les retraité-es, une annonce d'indexation sur l'inflation pour les petites retraites (et pour les autres, c'est combien en vrai une « petite retraite » ?)
- ♦ Rien sur le SMIC et les salaires...
- ◆Et des fermetures de services publics qui ont continué pendant toute la période du grand débat...

Il continue comme si de rien n'était...

Au contraire des attentes exprimées, le gouvernement a utilisé cette période pour avancer ses projets de déman- tèlement des droits sociaux et tenter de diviser les classes populaires :

- ♦ Il accroît le contrôle des chômeur-euses, les stigmatise en faisant croire que le chômage c'est « de leur faute ».
- ♦ Il s'attaque aux fonctionnaires avec le projet de loi sur la fonction publique, en espérant diviser le monde du travail.
- ♦ Il réforme les retraites avec l'équilibre budgétaire comme seul point de référence, ce qui va entraîner la baisse du ni- veau des retraites et un départ toujours plus tardif.
- ♦ Il lance un énième débat sur l'immigration, là aussi pour diviser.

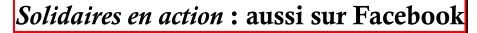
Et sur les enjeux climatiques, on attend des mesures fortes écologiquement et socialement qui ne viennent pas !



Nous serons mobilisé-es aussi le 19 mars avec les organisations syndicales : CGT, FO, FSU et les organisations lycéennes et étudiantes, par la grève et en manifestation pour mobiliser sur ces mêmes questions, au cœur des lieux de travail, sur ces revendications communes :

- ◆ Pour la justice sociale : augmentez le SMIC, le point d'indice, les salaires,
- ♦ Pour la justice fiscale : taxez les hauts revenus, rétablissez l'ISF, supprimez les baisses de cotisations liées au transfert du CICE.
- ♦ Pour l'égalité des droits : égalité entre hommes et femmes et régularisation de tous les travailleur-euses sans papier,
- ♦ Pour des services publics présents partout y compris en région et dans les quartiers populaires et les emplois nécessaires pour les assurer,
- ♦ Pour le retrait des réformes gouvernementales en cours : casse de la fonction publique, des retraites, de l'assurance chômage et pour le rétablissement d'une protection sociale répondant aux besoins de tous et toutes.

Toutes et tous dans la rue le 16 mars, en grève le 19 mars!



Une page Facebook Solidaires en action vient d'être lancée : https://www.facebook.com/SolidairesAction

L'objectif est de recenser les publications des luttes des structures de Solidaires pour avoir une vue plus globale rapidement d'une partie de notre action syndicale.

N'hésitez pas à vous abonner si vous êtes sur Facebook, à relayer cette page, à y poster vos luttes et à faire tourner l'adresse dans vos structures!



Finances publiques : il y a urgence

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales de la DGFiP alertent sur l'avenir des missions, des implantations et des emplois de notre administration.

La DGFiP va basculer dans une nouvelle ère, loin de ce qui est connu. Ses missions, leur périmètre, leur contenu et la manière

de les exercer entrent clairement dans une phase de démantèlement méthodique. Dans le même élan, les projets anéantissant droits et garanties comme les possibilités d'évolution de carrière sont en cours de finalisation.

Ce qui attend les agent-es, c'est donc une destruction des missions, un « déménagement du territoire » et une administration éloignée de ses usagers. Pour les personnels, une dégradation des conditions de travail et une gestion RH de plus en plus fondée sur l'arbitraire avec la fin de nombreuses garanties.

Pour un changement de cap, la mobilisation de toutes et tous est donc indispensable.

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO-DGFiP, CFDT Finances publiques et CFTC Finances publiques ont maintes fois redit leur opposition au projet de la direction générale. Elles ont appelé les politiques à une orientation radicalement différente.

Pour Solidaires, la CGT, FO, la CFDT et la CFTC, tout ne va pas bien à la DGFiP et les projets de réformes vont même à l'encontre de l'intérêt de notre service public, de ses personnels et des usagers. A nous désormais de le faire entendre, fort et clair!

Elles appellent l'ensemble des personnels à la grève le 14 mars, à participer aux manifestations régionales organisées à cette date et au rassemblement à Tourcoing pour que le ministre puisse entendre ce que nous avons à dire!



Seine-Saint-Denis: protection de l'enfance en danger

Coupes budgétaires, fermetures de services, liquidations de structures, appels à projets, objectifs conventionnels à la hausse... L'austérité est de rigueur en Seine-Saint-Denis pour la protection de l'enfance et l'ensemble du secteur social public et associatif. Face à cette casse des services publics et de l'action sociale une réaction de l'ensemble des actrices et acteurs travaillant dans le 93 est à construire aux cotés des publics accompagnés. La date du 19 mars doit en être l'acte 1! Notre territoire, la Seine-Saint-Denis est un concentré d'inégalité et de précarité. Le travail social réussissait jusqu'ici, tant bien que mal, à colmater des brèches, à tisser du lien et à limiter les effets des politiques libérales. En attaquant, de manière frontale l'ensemble de l'action sociale à travers une politique « austéritaire », le CD93 va immanquablement fragiliser les dynamiques éducatives et de solidarité indispensable à la cohésion sociale.

Dans plusieurs départements, le social, le médico-social et l'éducatif sont devenus de simples variables d'ajustements. Partout, nous observons les mêmes mécanismes consistant réorganiser les services en généralisant les managements par les chiffres, à liquider des structures, à favoriser les fusions, à diversifier les sources de financement en s'ouvrant au mécénat, aux banques ou au monde de l'entreprise... Pour mettre fin à cette **partie de Monopoly du 93**, nous invitons l'ensemble des professionnel-les à se rencontrer, à se fédérer à agir les un-es avec les autres. Il est temps de décloisonner et d'agir de manière coordonnée.

Assurance chômage : on tire la sirène d'alarme!

Le gouvernement et les grands patrons ont lancé leur machine de guerre sur l'assurance chômage. Au lieu de garantir un droit au chômage et des allocations pour les 3,6 millions de chômeur-euses qui n'ont pas d'indemnité, le gouvernement exige d'elles/eux 4 milliards d'euros d'économies sur trois ans. Ces économies visent notamment celles et ceux qui sont employé-es à temps partiel ou de manière discontinue et dont la survie dépend dans le même temps d'une allocation. Parmi elles, les assistantes maternelles qui s'organisent pour lutter contre ce qui s'annonce comme une perte de revenu allant jusqu'à 300 euros par mois!

Ces attaques vont de pair avec le décret du 30 décembre qui durcit les sanctions contre les privé-es d'emploi. Le gouvernement et le patronat l'ont dit et redit : il est intolérable que les entreprises aient du mal à recruter! Mais bien sûr, ils ne parlent pas des conditions de travail et des offres d'emploi qui ne cessent de se dégrader! Ils préfèrent supprimer les cotisations sociales, assécher l'Unedic et mettre les chômeur-euses au pied du mur. Avec la suppression de 4 000 postes à Pôle emploi d'ici 2022 sous prétexte de numérisation des services, ils auront achevé le service public de l'emploi, alors mûr pour sa privatisation. On va voir fleurir les assurances privées complémentaires, que seuls les plus riches pourront se payer! Battons-nous toutes et tous ensemble pour que l'assurance chômage retrouve sa fonction de caisse de solidarité et que toutes et tous les chômeur-euses et précaires aient un droit inconditionnel à une indemnisation décente!

Les associations de chômeur-euses (AC!, MNCP, CGT, APEIS), la Coordination des intermittent-es et précaires, Solidaires-SUD Emploi, la FSU, la CGT appellent à se rassembler le **28 mars devant l'Opéra Garnier** à 9h30, pour exiger l'abrogation du décret qui renforce la criminalisation des chômeur-euses et précaires.

Douanes: forte mobilisation

La mobilisation s'amplifie de jour en jour dans les services douaniers pour faire entendre nos revendications (salaires, emplois, missions, conditions de travail, etc). L'approche du Brexit, si elle est l'élément déclencheur de ce mouvement, est surtout la goutte d'eau qui fait déborder le vase, et une formidable opportunité de porter les revendications méprisées jusqu'alors par la Direction Générale. C'est aussi l'occasion pour nous de sensibiliser les citoyen-nes sur nos missions. Les douanier-es n'en peuvent plus de subir les réformes successives depuis de nombreuses années (6000 emplois supprimés, de nombreux bureaux et brigades fermés, centralisation ou suppression de missions, conditions de travail dégradées, etc) sans aucune reconnaissance. Toujours s'adapter, toujours subir sans jamais rien en retour... ça suffit!

Le mouvement national initié à Calais et Dunkerque lundi dernier, largement médiatisé, se développe chaque jour. Aujourd'hui, les collègues de la Gare du Nord, de Marne la Vallée, de Rennes, du Mans, de Chalon, de Grenoble, de Lyon, de Marignane, de Marseille, de Maubeuge, de Roissy, de Orly, de Roscoff, de Chambéry, de Nice, de Modane, de St Malo, du Perthus, de Porta, de Sète, de Lille, de Dieppe, de La Réunion, mettent en place les actions les plus efficaces et appropriées. L'intersyndicale nationale CFDT-CFTC-CGC-CGT-SOLIDAIRES-UNSA-USDFO soutient toutes les initiatives en cours ou à venir. Des intersyndicales locales se réunissent un peu partout. C'est ainsi, collectivement, dans le rassemblement de tous-tes les douanier-es, que le mouvement va se généraliser. Toutes les actions, quelles qu'elles soient, seront autant de moyens de pression sur le Ministre. La lutte est belle, amplifions-la!

16 mars : Marche des solidarités

L'Union syndicale Solidaires appelle à participer à la Marche des solidarités qui se tiendra ce samedi 16 mars contre les violences policières et le racisme d'Etat. Cette journée s'inscrit dans les initiatives internationales contre le racisme.

Il s'agit pour notre organisation syndicale d'affirmer sa solidarité avec les victimes des violences policières dans les quartiers populaires comme encore récemment à Grenoble ou quand ces victimes sont des manifestant-es dans les mobilisations syndicales ou celles des Gilets jaunes...

Nous réclamons la fin des violences, l'interdiction des LBD et des grenades de désencerclement, comme la fin des contrôles au faciès, du harcèlement policier dans les quartiers qui sont le prélude à un grand nombre des violences. Nous exigeons que la justice fasse son travail et cesse de protéger les policiers fautifs. Nous serons aux côtés des familles.

Cette journée antiraciste sera aussi l'occasion d'une nouvelle grande manifestation des sans-papiers et migrant-es. La régularisation, la liberté de circulation et d'installation sont les moyens de lutter contre le trafic des êtres humains, le travail illégal à bas coût, les conditions indignes d'existence. Après la grande journée des migrant-es du 18 décembre et le lancement d'une campagne pour des régularisations massives, c'est une nouvelle occasion de manifester pour ces objectifs. Le 16 mars, de nombreuses manifestations auront lieu, Gilets jaunes, climat, antiracisme et violences policières, pour l'Union syndicale Solidaires ces combats pour la justice sociale et climatique et l'égalité des droits doivent se renforcer. Nous participerons à ce qui pourra permettre de l'affirmer notamment en mettant un genou à terre à 15h et en levant le poing.

22 mars : pour la reconnaissance du préjudice d'anxiété

En 2015, la Cour de Cassation a restreint la **reconnaissance du préjudice d'anxiété** lié à l'amiante, aux seul-es salarié-es et exsalarié-es des entreprises ouvrant droit à l'ACAATA (Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante). Cette jurisprudence prive donc de ce droit les personnes exposées dans des entreprises non inscrites sur les listes d'ACAATA et/ou exposées à une ou plusieurs substances cancérogènes et reprotoxiques (CMR).

Un retournement de position de cette jurisprudence de la Cour de Cassation, compte tenu de l'incohérence de la situation, semble être aujourd'hui envisageable. Plusieurs groupes de victimes, anciens mineurs de Lorraine, ex-salariés du site EDF d'Arjuzanx et cheminots de SOS amiante Marseille, dont les demandes ont été déboutées en appel, seront auditionnés les 22 mars et 19 juin 2019.

Dans cette perspective, les associations de défense des victimes d'amiante et des organisations syndicales (dont Solidaires) appellent à un rassemblement le 22 mars à 13h près du palais de justice de Paris, siège actuel de la Cour de Cassation (Ile de la Cité).

La Poste 92 : toujours en grève

Les postier-es du 92 en grève depuis près d'un an ! Nous nous retrouvons dans une situation financière particulièrement difficile.

Vous pouvez donner **en ligne** : https://www.lepotcommun.fr/pot/kgmfkl66 ou envoyer vos chèques à SUD Poste 92, 51 rue Jean Bonal 92250 La Garenne-Colombe, Chèques à l'ordre de SUD Poste 92, mention « solidarité grévistes au dos ».

15 et 16 mars : Justice sociale et urgence climatique

Les dérèglements climatiques ne font plus de doute aujourd'hui comme leur origine, le système productiviste et financier qui pille la planète et exploite les populations. Les dégâts causés par les dérèglements climatiques se répercutent sur les populations et touchent en premier lieu les plus précaires.

L'urgence à agir est de plus en plus partagée : Les mobilisations climats se renforcent ces derniers mois avec la multiplication des initiatives partout sur le territoire. Des liens se construisent avec les mobilisations sociales mises en œuvre par l'arrivée des gilets jaunes et que l'on peut résumer par « fin du monde, fin du mois, même combat ».

Solidaires

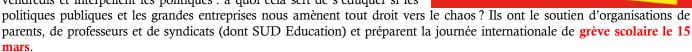
LE CAPITALISM

PILLAGE DE LA PLANÈTE EXPLOITATION DES SALA

Pendant « le grand débat », le gouvernement poursuit sa politique de casse sociale au profit d'une minorité (comme avec les aides aux grandes entreprises ou les baisses d'impôts pour les plus riches), d'accélération des dérèglements climatiques (avec nombre de grands projets inutiles comme à Strasbourg ou à Europa City en Région parisienne) et renforce sa politique répressive (loi anti-manifestation).

Nous participerons massivement aux mobilisations de la jeunesse le 15 mars et aux initiatives pour le climat 16 mars

Comme dans de nombreux pays, à la suite de l'appel de la collégienne suédoise, Greta , les lycén-nes et étudiant-es ont lancé la grève scolaire des vendredis et interpellent les politiques : à quoi cela sert de s'éduquer si les



Le 16 mars est une journée de mobilisation particulière. Elle marquera la fin de la mascarade du « grand débat », et sera aussi la cinquième journée de mobilisation pour le climat. Elle sera l'occasion de réaffirmer la nécessité de rompre avec la logique productiviste, l'idéologie de la croissance, et d'appeler à une autre organisation de la société qui répondre aux besoins sociaux et préserve les limites de la planète.

Alors pour répondre aux besoins de justice sociale et à l'urgence climatique A nous d'agir, les 15 et 16 mars. Il en va de l'avenir de toutes et tous!



Après la réussite de la première journée de mobilisation nationale de la psychiatrie du 22 janvier à l'appel du collectif Pinel de l'hôpital psychiatrique d'Amiens, de très nombreuses associations, syndicats (dont SUD Santé sociaux), collectifs de personnels en lutte, élu-es, usagers et associations de familles vous donnent rendez-vous pour organiser un printemps de la psychiatrie avec notamment un acte II le 21 mars.

Ces organisations ont pour la première fois ensemble, témoigné de l'urgence à retrouver des moyens pour soigner dignement : des budgets pour recruter des dizaines de milliers de professionnel-les (psychiatres, infirmier-es, etc.) et assurer leurs formations, augmenter les salaires, du temps pour penser les soins en équipe pluriprofessionnelle, limiter le recours à l'isolement et en finir avec la contention, des moyens pour restaurer les locaux d'accueil et d'hospitalisation et créer des structures alternatives.

Ces différentes formations se retrouvent dans le Mouvement pour le Printemps de la Psychiatrie pour un renouveau des soins psychiques et appellent à un acte II de la psychiatrie le 21 mars à Paris.

Saint Denis: grève à l'association LEDA

Mercredi 27 février, l'équipe éducative de l'ALJM / association LEDA (qui accueille et accompagne des jeunes mères isolées et leurs enfants de moins de 3 ans sur St Denis) était en grève pour protester contre le non-respect des droits élémentaires des salarié-es et en soutien de leurs collègues victimes de mesures disciplinaires arbitraires. En effet, une des salariées a fait l'objet d'un licenciement abusif un mois et demi après des faits qui n'ont jamais été repris ni individuellement ni collectivement en réunion. Une procédure disciplinaire est en cours pour une autre salariée pour « nonchalance caractérisée en réunion ».

Ces sanctions reposent sur des motifs totalement futiles et dissimulent en réalité une volonté de déstabiliser un collectif de travail. Sur fond de restructurations incessantes et de contraintes budgétaires fortes, un management toujours plus brutal est en train de se répandre sur l'ensemble du secteur social. Des résistances existent, à nous de les organiser.

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : http://www.solidaires.org/-mobilisations-et-actualites-